Communiqué de presse
4 janvier 2023

Projet de loi Industrie verte :

Intercommunalités de France est prête à faire des propositions au Gouvernement

À la suite de l'annonce par Bruno Le Maire ce mardi 4 janvier d'un projet de loi à venir sur l'industrie verte, Intercommunalités de France se satisfait de la mise à l'agenda législatif d'un texte dédié aux questions industrielles. L'association souhaite rencontrer prochainement le ministre de l'Économie pour lui remettre ses propositions et contribuer à l'élaboration du projet de loi.

Intercommunalités de France s'engage depuis plusieurs années profondément pour la réindustrialisation du pays. Elle en a appelé dès 2018 à un **nouveau pacte productif**, à l'origine d'un programme associant élus locaux et chefs d'entreprises, **Territoires d'industrie**, qui a su faire ses preuves.

L'association a plaidé à de nombreuses reprises, dans le cadre de la mise en place de **France 2030, pour que les intercommunalités soient placées au cœur de la stratégie de réindustrialisation du pays.** En charge du développement économique, elles ont une **connaissance fine des écosystèmes industriels** dans les territoires, et sont les plus à mêmes d'accompagner les entreprises dans leur stratégie de décarbonation et de développement.

Pour **Sébastien Martin,** président d'Intercommunalités de France, *« nous sommes prêts à faire des propositions et échanger étroitement avec Bruno Le Maire sur la question essentielle de la réindustrialisation et de la décarbonation de l'industrie, à l'heure où les prix de l'énergie et des matières premières sont en forte hausse. Il faut absolument s'appuyer sur les territoires pour identifier, accompagner et suivre les entreprises dans leurs projets ».*

La réindustrialisation du pays, tout comme le développement de l'écologie industrielle, font l'objet de propositions fortes dans sa feuille de route pour 2022-2027 (**voir les fiches dédiées**). Intercommunalités de France plaide notamment de passer d'une logique de dispositifs **à une logique d'écosystèmes de formation, de technologies et de recherche,** en écho avec les propos de Bruno Le Maire.

Intercommunalités de France, comme elle l'a plusieurs fois demandé, souhaite que **la logique des appels à projets fasse place à un accompagnement global des entreprises dans nos territoires, afin de ne pas répéter les écueils de France 2030** (voir notre communiqué du 18 novembre 2022). Il en va d'une juste irrigation des fonds dans les entreprises de tous nos territoires et pas seulement celles qui disposent de davantage d'ingénierie, particulièrement en Île-de-France et dans les grandes métropoles, alors que **70 % de l'industrie est située en-dehors des grandes agglomérations.**

Contact presse :

Yoann Jacquet – y.jacquet@adcf.asso.fr – 06 71 50 65 88

À propos d'Intercommunalités de France
Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique. Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.
En savoir plus : www.intercommunalites.fr